



Offre n°2019-01689

Responsable du Service Innovation et Partenariats (H/F)

Type de contrat : Mobilité ou CDI

Niveau de diplôme exigé : Bac + 5 ou équivalent

Fonction : Cadre dirigeant

Niveau d'expérience souhaité : De 5 à 12 ans

A propos du centre ou de la direction fonctionnelle

Le centre de recherche Inria Saclay – Île-de-France, créé en 2008, accueille 450 scientifiques et 60 membres des services d'appui à la recherche. Les scientifiques sont organisés en 28 équipes de recherche dont 23 sont communes avec des partenaires du plateau de Saclay.

Le centre Inria Saclay - Île-de-France est un acteur essentiel de la recherche en sciences du numérique sur le plateau de Saclay. Il porte les valeurs et les projets qui font l'originalité d'Inria dans le paysage de la recherche : l'excellence scientifique, le transfert technologique, les partenariats pluridisciplinaires avec des établissements aux compétences complémentaires aux nôtres, afin de maximiser l'impact scientifique, économique et sociétal d'Inria.

Mission confiée

L'ambition d'Inria est de garantir un impact économique et sociétal maximal de ses recherches en accélérant l'innovation par le transfert de ses technologies et de ses compétences.

Le service Transfert, Innovation et Partenariats (STIP) décline la mission « Transfert et Partenariats Industriels » d'Inria. Son responsable organise l'activité du service selon deux dimensions :

- au sein du centre de recherche, il met en place la promotion de l'offre technologique du centre ; il supervise les projets de recherche partenariale (bilatérale ou collaborative) et de transfert avec les entreprises, via notamment la création de projets de start-up. Il met en place et développe les relations ou les partenariats avec les acteurs du monde socio-économique, tout en affirmant la visibilité d'Inria dans l'écosystème local ;
- il est le porteur opérationnel de la politique de la Direction Générale Déléguée à l'Innovation (DGD-I) et en assure la déclinaison aussi bien en interne vers les chercheurs, qu'en externe vers les entreprises.

L'ensemble de ces missions repose sur le management efficace du service STIP.

Principales activités

- Organiser, planifier et coordonner les activités du service STIP et assurer l'encadrement des CPPI qui y sont rattachés ;
- Organiser et coordonner les échanges avec les autres services d'Inria dans le centre et au niveau national ;
- Participer à la coordination des travaux de transfert dans le cadre du projet de transfert de technologies Inria DeepTECH,
- Assurer les objectifs d'Inria DeepTECH
- Participer au management de l'espace de démonstrateurs "Interface"
- Conseiller la direction du centre et mettre en oeuvre la stratégie de transfert et innovation et de partenariats industriels d'Inria en lien étroit avec l'écosystème local ;
- Prendre en charge une partie des activités des CPPI du service :

En lien étroit avec l'eco-système d'Ile de France, mettre en place les conditions et dispositifs d'émergence de projets de startups et accompagner l'incubation des startups émergentes;

Sensibiliser les chercheurs au transfert et aux partenariats industriels;

Détecter/analyser les opportunités de transfert et de partenariats industriels, en particulier identifier et accompagner les projets de création d'entreprise ;

Conseiller et accompagner les scientifiques dans la mise en oeuvre de projets nationaux,

européens ou internationaux, collaboratifs ou bilatéraux ;

Monter et négocier les contrats de transfert et de partenariats industriels (propriété intellectuelle, expertise, conseil, gestion, suivi, conditions financières, licences, etc.) et en mesurer l'impact ;

Organiser la protection des résultats (brevets, logiciels, marques, savoir-faire, etc.),

Identifier l'offre technologique du centre avec les chercheurs et les ingénieurs, en assurer la promotion auprès des entreprises ;

Développer et entretenir les réseaux locaux et les partenariats industriels ; représenter Inria dans les écosystèmes locaux : pôles de compétitivité, incubateurs, etc.

Participer aux actions nationales liées au transfert et aux partenariats industriels, aux rencontres et réunions du réseau métier d'Inria (partage d'expériences, de bonnes pratiques, construction et analyse de projets, etc.).

Le responsable du STIP est placé sous la responsabilité hiérarchique du directeur de centre. La responsabilité fonctionnelle des STIP, et en particulier de leurs responsables, relève de la DGD-I et s'exerce conformément à l'organisation de celle-ci.

Le président d'Inria nomme le responsable du service Transfert, Innovation et Partenariats et met fin à ses fonctions.

Compétences

SAVOIRS

- Expérience dans l'émergence, l'accompagnement, l'incubation de startups
- Connaissances approfondies dans les sciences du numérique et/ou dans un domaine scientifique où les applications des sciences du numérique sont importantes
- Connaissance du paysage de la recherche et des différents mécanismes de financement
- Connaissances des aspects juridiques et contractuels de la recherche partenariale
- Connaissances du tissu économique, si possible régional, en particulier des grands groupes industriels partenaires, des PME innovantes et des acteurs de l'innovation nationaux et régionaux;
- Connaissances du marketing de l'innovation
- Maîtrise de l'anglais écrit et oral (niveau C1-C2 du cadre de référence européen CECRL)
- Disposer d'une expérience de la recherche à travers un travail de doctorat est un plus

SAVOIR-FAIRE

- Maîtriser les techniques de management
- Maîtriser les techniques de gestion de projet
- Maîtriser les techniques de négociation
- Savoir développer un réseau relationnel et des partenariats
- Savoir animer une équipe, savoir gérer le budget d'un service
- Savoir organiser, motiver et convaincre

SAVOIR-ÊTRE

- Sens de l'organisation, rigueur, sens critique
- Force de proposition
- Diplomatie, écoute et qualités relationnelles
- Capacité d'anticipation, de conviction et décision
- Esprit d'initiative et curiosité d'esprit
- Esprit d'équipe, capacité de conviction

Avantages

- Restauration subventionnée
- Transports publics remboursés partiellement
- Congés: 7 semaines de congés annuels + 10 jours de RTT (base temps plein) + possibilité d'aménagements du cycle du temps de travail
- Possibilité de télétravail (après 6 mois d'ancienneté)
- Équipements professionnels à disposition (visioconférence, prêts de matériels informatiques, etc.)
- Prestations sociales, culturelles et sportives (Association de gestion des œuvres sociales d'Inria)
- Accès à la formation professionnelle
- Sécurité sociale

Informations générales

- Ville : PALAISEAU
- Centre Inria : [Centre Inria de Saclay](#)
- Date de prise de fonction souhaitée : 2019-11-01

- **Date limite pour postuler :** 2019-10-13

Contacts

- **Équipe Inria :** STIP-SAC
- **Recruteur :**
Berthou Jean-yves / jean-yves.berthou@inria.fr

A propos d'Inria

Inria est l'institut national de recherche dédié aux sciences et technologies du numérique. Il emploie 2600 personnes. Ses 215 équipes-projets agiles, en général communes avec des partenaires académiques, impliquent plus de 3900 scientifiques pour relever les défis du numérique, souvent à l'interface d'autres disciplines. L'institut fait appel à de nombreux talents dans plus d'une quarantaine de métiers différents. 900 personnels d'appui à la recherche et à l'innovation contribuent à faire émerger et grandir des projets scientifiques ou entrepreneuriaux qui impactent le monde. Inria travaille avec de nombreuses entreprises et a accompagné la création de plus de 200 start-up. L'institut s'efforce ainsi de répondre aux enjeux de la transformation numérique de la science, de la société et de l'économie.

Attention: Les candidatures doivent être déposées en ligne sur le site Inria. Le traitement des candidatures adressées par d'autres canaux n'est pas garanti.

Consignes pour postuler

Sécurité défense :

Ce poste est susceptible d'être affecté dans une zone à régime restrictif (ZRR), telle que définie dans le décret n°2011-1425 relatif à la protection du potentiel scientifique et technique de la nation (PPST). L'autorisation d'accès à une zone est délivrée par le chef d'établissement, après avis ministériel favorable, tel que défini dans l'arrêté du 03 juillet 2012, relatif à la PPST. Un avis ministériel défavorable pour un poste affecté dans une ZRR aurait pour conséquence l'annulation du recrutement.

Politique de recrutement :

Dans le cadre de sa politique diversité, tous les postes Inria sont accessibles aux personnes en situation de handicap.